



Luxembourg, le 2 juin 2021

Prise de position

Manifestation cycliste du samedi 5 juin 2021 à Luxembourg-ville

Suite à la publication par l'association ProVelo.lu d'un communiqué de presse et d'un itinéraire relatif à l'organisation d'une manifestation cycliste le samedi 5 juin 2021, la Ville de Luxembourg tient à rappeler que celui-ci n'a pas fait l'objet d'une autorisation ou d'une validation ni de la part de la Ville de Luxembourg, ni de la part des autorités de police.

Suite à l'entrevue du 31 mai 2021 qui s'est tenue à l'Hôtel de Ville entre les représentants de l'association ProVelo.lu, Madame Lydie Polfer, bourgmestre, Monsieur Patrick Goldschmidt, échevin en charge de la mobilité, et les représentants de la Police Grand-Ducale, l'association ProVelo.lu a été informée qu'une autorisation serait délivrée sous condition expresse du respect des dispositions retenues lors de cette réunion, dont notamment de l'itinéraire soumis par l'association elle-même le 28 mai 2021 à la Police Grand-Ducale. Cet itinéraire est d'ailleurs le seul que la Police est à même d'escorter, de sécuriser et d'encadrer.

La prédite réunion s'étant déroulée dans un climat d'échange et de compréhension mutuels, au vu des circonstances difficiles actuelles liées à la pandémie du Covid-19, la Ville ne peut cacher son étonnement à l'égard d'un communiqué de presse qui comporte un itinéraire substantiellement différent de celui fixé alors qu'il englobe notamment l'avenue de la Liberté et l'avenue Marie-Thérèse où la sécurité ne pourra pas être garantie par la Police Grand-Ducale.

Par conséquent, le Collège des bourgmestre et échevins rappelle que le seul itinéraire autorisé est donc celui annexé à la présente et pour lequel la Police assurera une escorte, ainsi qu'une sécurisation pour tous les participants du cortège. Sans préjudice du fait que toute manifestation organisée sur le territoire de la Ville est soumise à l'autorisation du bourgmestre, le non-respect de l'itinéraire constitue une violation de l'autorisation et engage de ce fait la responsabilité personnelle de chaque participant du cortège.

Le Collège échevinal de la Ville de Luxembourg